**LE CREDIT COOPERATIF**

**Qui êtes-vous ?**

Je suis Jean-Lou Delourmel directeur régional pour la Basse-Normandie. On a une seule agence qui se déplace sur toute la région de façon à répondre à notre clientèle, d’aller au-devant d'elle.

Mon rôle est essentiellement de coordonner, de rencontrer et de créer ce qu'on appelle son réseau. Lorsqu’on travaille dans un secteur, l faut bien connaitre les politiques, les décideurs de certaines associations, les responsables de réseau…

**En quoi le micro crédit est un dispositif important ?**

Né du plan de cohésion social de 2005 qui relève qu’un certain nombre de personnes n’avait pas accès au crédit. C’est de pouvoir donner l’accès à des personnes qui n’auraient pas accès dans une banque traditionnelle parce le dossier sera petit, sera compliqué. L’idée était de mettre à disposition des petits crédits qui permettent à certains de sortir la tête de l’eau. Ce sont des crédits de 300€ par exemple pour l’achat d’un frigo en cas de séparation. Nous travaillons via le réseau des associations qui sont auprès de ces personnes en difficultés et qui vont mieux les détectés mais aussi se charger’ de l’accompagnement. On ne demande pas d’ouvrir un compte au Crédit coopératif, on ne prend pas d’assurance, on ne prend pas de frais de dossier, on est vraiment dans notre rôle d’utilité sociale.

Le micro- crédit est indispensable pour moi, c’est quelque chose qui ne répond pas à tous mais qui permet de financier une boîte à outils à quelqu’un qui est en formation dans le cadre d’un CAP, on a des accords pour les apprentis du BTP par exemple. On peut financer beaucoup de chose

**Avez-vous de plus en plus en demande en micro crédit ?**

Oui parce qu'on les détecte un peu plus vite aujourd'hui. On voit bien qu'il ya des personnes qui ont de plus en plus des difficultés financières. On constate à travers les chiffres de Pôle Emplois que de plus en plus de personnes entrent en situation de chômage. Ces personnes là sont pas encore dans des difficultés. Pour accéder au micro crédit, il faut que les personnes aient un minimum de ressources pour qu'elles soient capables de rembourser donc cela ne répond pas à certains qui n’ont plus de ressources. C'est beaucoup de cas par cas. Une personne qui va retrouver un travail peut accéder au micro crédit pour acheter une voiture. S’il y a une promesse d'embauche et qu’il faut un véhicule, on pourra intervenir sinon on travaillera en lien avec des associations qui prêtent des voitures.